

Il y a une année paraissait le "Livre du 8e centenaire", [...]

Autor(en): **Castella, Gaston**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **43 (1958)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il y a une année paraissait le « Livre du 8^e centenaire », œuvre collective, où figuraient en bonne place les importantes études des trois historiens à qui nous adressons aujourd'hui notre hommage : Mademoiselle Jeanne Niquille, Monseigneur Louis Wæber, Maître Louis Dupraz.

Les raisons de cet hommage ? C'est au premier chef, la personnalité et l'œuvre insigne des jubilaires ; en second lieu, le titre d'archiviste honoraire conféré par le Conseil d'Etat en 1957 à celle qui prenait sa retraite après quarante ans de service, et le grade de docteur honoris causa décerné en 1956 par la Faculté de philosophie et lettres à l'historien de l'Eglise à Fribourg et au magistrat que ses fonctions publiques et le barreau n'empêchent pas de se vouer avec un éclatant succès à l'histoire du haut moyen âge et des institutions de la Cité. La Société d'histoire aurait fêté ces deux doctorats l'année dernière si les travaux et les jours du 8^e centenaire n'avaient pas absorbé toute son activité. Mais n'est-il pas heureux, à vrai dire, que les circonstances aient permis de joindre les trois noms en une seule fête de famille ?

C'est bien, en effet, le caractère que nous entendons donner à l'hommage d'aujourd'hui, qui veut être le témoignage d'estime et de reconnaissance dû par les Fribourgeois à trois des leurs qui honorent hautement les études historiques.

En m'adressant à Mademoiselle Niquille, j'évoque le souvenir d'une agréable collaboration de plusieurs années aux Archives de l'Etat. « Monsieur l'Archiviste », c'était M. Tobie de Ræmy, accueillant, courtois et serviable, pour qui les généalogies fribourgeoises n'avaient point de secrets et qui couronna son œuvre en nous donnant ce livre érudit et poignant sur « L'émigration française dans le canton de Fribourg ». L'archiviste-adjoint écrivait son « Histoire du Canton de Fribourg ». « Monsieur le sous-archiviste » était M. Georges Corpataux, dont le dévouement et les services qu'il n'a pas cessé de rendre à l'Etat, aux recherches historiques et à la Société d'histoire sont appréciés à leur juste valeur depuis près d'un demi-siècle. C'était « Aux Augustins » dont la restauration s'achevait au printemps de 1918 que nous étions réunis, petite équipe silencieuse au service d'une clientèle grandissante et variée, et disciples déferents de l'exigeante Clio.

Mademoiselle Niquille passait brillamment, la même année, ses examens de doctorat après avoir présenté une thèse — parue trois ans plus tard dans les « Archives » de notre société — sur « L'hôpital de Notre-Dame à Fribourg ». Elle avait été comme plus d'un parmi nous l'élève de Mgr Franz Steffens, le gentleman accompli qui enseignait à l'Université la paléographie et les autres « sciences auxiliaires de l'histoire », l'auteur de cette belle « Paléographie latine » sur laquelle nous avons passé tant d'heures studieuses au « séminaire » ou dans la solitude de nos cabinets de travail. Elève émérite puisque le maître devait souhaiter de la voir lui succéder dans sa chaire universitaire. Elle fut du moins la collaboratrice très appréciée et sûre des professeurs de l'Université, guidant les étudiants avec une ferme bonté, les initiant au déchiffrement des vieux textes et sachant découvrir chez eux les talents prometteurs ou les déficiences qui retardaient leurs progrès.

Sa carrière d'archiviste avait commencé, qui devait durer quarante ans, où elle sut dispenser chaque jour à ceux qui l'en priaient les trésors d'une érudition sans lacune et l'exemple d'une méthode impeccable. Compréhensive et accueillante, elle ne ménageait jamais son estime ni ses soins à tous ceux en qui elle avait discerné des chercheurs authentiques, sachant aussi à l'occasion tenir à distance les maladroits ou les indiscrets qui tentaient d'abuser de sa bienveillance.

Sa complaisance s'étendait aussi bien aux chercheurs les plus modestes, à ces aimables amateurs qui sollicitaient d'elle des renseignements sur des armoiries ou des généalogies de famille, sur quelque détail de la vie quotidienne du passé. La haute idée qu'elle s'était faite du devoir professionnel lui avait révélé la plénitude de ce noble mot : le service. Estimée de ses pairs, comme il se doit, elle s'acquittait très tôt le renom d'une archiviste de grande valeur. Ses rapports, communications et relations scientifiques de tout ordre avec les archives et bibliothèques suisses ou étrangères constituèrent l'essentiel de son activité. C'est un domaine dont l'importance technique échappe au grand public, qui ne peut pas le connaître, mais qui n'en est pas moins primordial pour le progrès des études historiques ; c'est un titre, et non le moindre, à notre reconnaissance. Il était donc tout naturel qu'elle fût partie, quelques années plus tard, de la commission de la Bibliothèque cantonale et universitaire, de la commission pour l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg et de celle qui s'occupe du contrôle des noms de lieux, car la toponymie, qui exige des connaissances précises, est une science auxiliaire de l'histoire, mais aussi... de l'administration.

A tous ces travaux continuels, bien que souvent imperceptibles aux profanes, il faut ajouter l'œuvre d'historien de notre archiviste honoraire. La liste des articles parus dans les revues historiques de Suisse, de Fribourg en particulier, est impressionnante. De sa thèse jusqu'à ses notes « Il y a cent ans » qui continuent à paraître dans « La Liberté », en passant par sa collaboration au « Dictionnaire historique et biographique de la Suisse », à des recueils de mélanges et au volume du 8^e centenaire, sans omettre « Un siècle d'histoire fribourgeoise », il faudrait rappeler pour ne pas commettre d'injustes omissions ! L'œuvre variée d'un historien de profession qui a ouvert sans doute des perspectives à plus d'un lecteur, suscité peut-être quelques vocations, éveillé le goût du passé et guidé le choix des objets que l'on souhaite d'y rencontrer. Dans le passé, on choisit ; il faut bien accepter ou subir tout le présent...

Merci, Mademoiselle, de nous avoir aidés et guidés dans nos choix.

C'est le passé de l'Eglise à Fribourg que Monseigneur Louis Wæber, Vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, a choisi comme sujet de ses études, et son activité est considérable. Ancien professeur d'histoire ecclésiastique au Grand Séminaire, membre du comité de la société d'histoire, il est le rédacteur français de la « Revue d'histoire ecclésiastique suisse ». La fonction est d'importance. On sait la place que tient cette revue parmi les publications de ce genre. Elle est, au vrai, la revue d'histoire des catholiques suisses, et son audience dépasse le cadre de nos frontières. Mgr Wæber n'oublie pas pour autant nos revues locales : les « Annales fribourgeoises », les « Etrennes fribourgeoises », la « Semaine catholique », organe diocésain, le comptent au nombre de leurs collaborateurs, et ce qui frappe le lecteur, c'est justement l'étendue, la variété et la qualité de son enquête. Elle s'étend à la formation de nos paroisses, à la naissance et au développement de la paroisse de Fribourg, en particulier à la collégiale de Saint-Nicolas et à son chapitre — de la croix des chanoines à l'église elle-même —, à l'établissement des évêques à Fribourg. Entreprise ardue que cette dernière affaire où les intérêts religieux et la politique eurent leur part réciproque et mêlée puisqu'elle se place à l'époque de la Contre-Réforme, qui est à proprement parler la restauration et la renaissance de l'Eglise, et du grand jeu diplomatique où les partenaires étaient les rois de France et d'Espagne, le Chef et les princes du Saint-Empire, les papes, le duc de Savoie et les cantons suisses. Les « Gracieux Seigneurs » de la « Ville et République de Fribourg » étaient de bons catholiques, mais ils n'aimaient point à partager le pouvoir et ils savaient interpréter l'adage « donner et retenir ne vaut ».

Dans l'œuvre aux titres multiples de l'aîné de nos Vicaires généraux — son confrère est aussi un historien qui écrit sa thèse sur l'abbaye d'Hauterive — deux ouvrages retiendront particulièrement l'attention du clergé et des fidèles. Ce sont « La paroisse de Saint-Nicolas des origines jusqu'au début du XVI^e siècle », étude parue dans le livre du 8^e centenaire, et le bel ouvrage sorti de presse à la même occasion sur les « Eglises et chapelles du canton de Fribourg ». Créer des paroisses, édifier des églises : contribution essentielle à la civilisation. Dans le sanctuaire, l'homme acquiert le sens de l'infini, prend conscience de ses propres limites ; et la connaissance des valeurs

et des règles qui ordonnent la vie devient un mode de vivre qui façonne l'être tout entier.

L'étude des paroisses les plus anciennes confine à l'archéologie. Aussi leur historien était-il tout désigné pour faire partie de la commission cantonale pour l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, de la commission cantonale des monuments et édifices publics comme aussi de la commission épiscopale d'art sacré qui ne peuvent que se prêter un précieux et mutuel soutien. Il y rend les services éminents, continuels et discrets qu'on ne peut attendre que d'un parfait connaisseur des lieux, des monuments et des dépôts d'archives, qu'il s'agisse de celles de l'Etat, de l'Evêché ou du Vénérable Chapitre de Saint-Nicolas.

Monseigneur Wæber appartient ainsi à la lignée intellectuelle des ecclésiastiques de notre pays qui ont enrichi les études historiques. Il continue la tradition qu'ont honorée de leurs talents multiples et divers le chanoine Fontaine, le professeur Jean Gremaud, l'abbé François Ducrest, bibliothécaire et numismate, le chanoine Nicolas Peissard, archéologue et préhistorien, et Monseigneur Marius Besson, de savante et vénérée mémoire, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ne sont plus. Puisse leur exemple susciter de nouvelles vocations d'historien de la même valeur dans le clergé de Fribourg et de tout le diocèse !

L'œuvre du dignitaire de l'Eglise, à qui ces pages voudraient rendre un juste hommage, est à l'image de son auteur alerte et souriant, accueillant au chercheur, spontané, ami du pittoresque et de l'humour. Fils d'un mathématicien courtois et spirituel qui nous initiait il y a plus d'un demi-siècle aux équations de la géométrie analytique et de la trigonométrie, il tient de son père le goût de la précision et de la solution « élégante » — c'est un mot qu'affectionnait notre maître — qui ne souffre pas d'équivoque. Mais qui donc ignore les rapports existant entre la mathématique et la musique ? Monseigneur Wæber est un musicien au goût très sûr, violoniste à ses heures, grand chantre du Chapitre et qui a écrit plusieurs articles sur des questions touchant la musique. Euterpe et Clio ne sont-elles pas deux Muses, filles de Zeus et de Mnémosyne, la Mémoire ?

« L'histoire est pour l'humanité ce que la mémoire est pour la personne », a écrit un maître de la critique historique. Le mythe char-

mant des Neuf Sœurs dont Apollon dirigeait le chœur n'exprimait-il pas déjà la même idée ? En répondant au besoin universel de connaître nos origines, l'histoire permet d'affirmer « l'identité profonde des êtres ». En nous révélant les commencements et l'évolution de nos église et de nos paroisses, votre œuvre, Monseigneur, nous aide à connaître et à mieux comprendre notre passé vivant de chrétiens.

La vôtre, cher Maître, nous introduit à la connaissance de nos institutions politiques, de leur fondement dans le passé, de leur caractère essentiel dans le présent.

Vice-président de notre société, membre éminent du barreau fribourgeois, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, conseiller communal de la Ville de Fribourg, député au Grand Conseil, chargé du cours de droit fiscal à l'Université, président du Conseil de la paroisse du Christ-Roi, M^e Louis Dupraz est l'une des plus fortes personnalités de notre République. Le nombre des familles d'esprit dans un Etat de quelque cent cinquante mille âmes, à la structure politique, religieuse, économique et sociale que l'on sait, ne peut être que restreint. M^e Dupraz appartient à celle de la magistrature cultivée, ardemment dévouée au bien de la Cité, soucieuse du progrès intellectuel de la communauté autant que de son bien-être. Un homme de cette trempe et de cette vigueur d'esprit, formé par la stricte discipline du droit, ne pouvait pas écarter l'histoire de sa quête intellectuelle. Comment comprendre l'esprit des institutions, en assurer le fonctionnement le plus efficace, les amender au besoin si l'on n'en connaît pas la genèse ? Il y apporte un esprit clair et une méthode rigoureuse, celle du juriste qui constitue son dossier, fortement charpenté, et le plaide sans défaillance, jusqu'au bout. L'historien cherche avant tout à comprendre, puis à convaincre. L'histoire est d'abord une enquête lente et minutieuse, où l'on avance à pas comptés « comme au jeu d'échecs » comme l'auteur aime à le dire, et finalement une synthèse, quelles que soient la nature et l'étendue du problème.

L'œuvre de M^e Dupraz excelle à nous le démontrer. Elle est double, et même triple. L'œuvre juridique touche au droit public par des études extrêmement fouillées : « De l'initiative en revision de la constitution dans les Etats suisses, en particulier de l'initiative popu-

laire » avec un appendice sur « Le pouvoir constituant originaire de la Confédération suisse » et trois annexes : « L'institution de révision dans les constitutions suisses entre le 29 décembre 1813 et le 11 septembre 1848 », « L'institution de révision dans les constitutions suisses entre le 12 septembre 1848 et le 1^{er} janvier 1956 » et « Le pouvoir constituant de la Confédération suisse ». Etudes juridiques, au premier chef, mais historiques aussi comme l'indiquent les dates du 29 décembre 1813 (fin du régime de la Médiation et adoption d'un « concordat » dans l'esprit des anciennes alliances, qui fut la constitution provisoire de la Confédération jusqu'à l'adoption du Pacte fédéral du 7 août 1815) et du 12 septembre 1848, adoption de la constitution qui créait le nouvel Etat fédératif. Ce sont là des travaux scientifiques, parus dans les « Actes de la Société suisse des juristes », mais qui ont retenu aussi l'attention du public cultivé désireux de connaître des institutions de toute première importance. Il faut y insister : l'historien et le citoyen d'une démocratie bénéficient infiniment d'études de cette qualité qui méritent une large et attentive audience.

L'œuvre historique comprend deux domaines distincts : les institutions politiques fribourgeoises au moyen âge et les époques mérovingienne et carolingienne. Dans les deux domaines, l'apport de M^e Dupraz est remarquable et a été aussitôt apprécié des connaisseurs. L'article de quatre-vingts pages paru dans le livre du 8^e centenaire sous le titre : « Les institutions politiques jusqu'à la Constitution du 24 juin 1404 » a renouvelé complètement le sujet. Ce n'est pas, croyons-nous, le moindre de ses mérites de nous avoir aidés à discerner comment l'évolution politique de Fribourg jusqu'à la « Lettre des bannerets » de 1404 est conditionnée par les transformations lentes des structures économique, démographique et sociale. Elle l'est aussi, bien sûr, pendant tout le XV^e siècle et au cours des siècles suivants, mais l'étude des origines, parue l'année dernière, est particulièrement attachante et éclairante pour comprendre la suite ; les historiens en ont saisi d'emblée l'importance.

Il faudrait avoir l'érudition de M^e Dupraz lui-même pour parler avec compétence de ses études mérovingiennes et carolingiennes. Qu'il s'agisse de sa « Contribution à l'histoire du Regnum Francorum pendant le troisième quart du VII^e siècle (656-680) », parue il y a

dix ans, livre imposant de plus de quatre cents pages, de son article sur « Le capitulaire de Lothaire I^{er}, empereur, De expeditione contra Sarracenos facienda et la Suisse romande (847) » et de tant d'autres « communications » savantes touchant les siècles obscurs du haut moyen âge, on retrouve partout le souci de l'auteur d'élucider quelque problème chronologique dont dépend l'intelligence de la période, du règne ou de l'institution. Que l'historien fribourgeois soit devenu une autorité en cette matière si complexe et si imparfaitement connue, sauf des spécialistes, voilà qui n'est pas pour nous surprendre quand on sait l'accueil que la critique a fait à ses travaux. La liste, d'ailleurs, n'en est pas close puisque l'auteur en a d'autres encore en préparation. Mais ne serions-nous pas des ingrats si nous ne lui exprimions pas ici notre reconnaissance pour le relief et la considération qu'ils apportent à notre pays et à notre société ?

Tout récemment, enfin, à l'occasion de notre promenade d'été à Saint-Maurice, le 8 juin dernier, M^e Dupraz reprenait le problème de l'historicité du martyr de la légion thébaine. Dans un mémoire très fouillé où il examine à nouveau les sources et intitulé « La controverse sur le martyr de la Légion thébaine est-elle jugée ? A propos de l'opuscule de M. Denis van Berchem : Le martyr de la légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende », notre éminent collègue conclut, comme naguère Mgr Besson dans son « Monasterium acaunense », à l'historicité du martyr des saints Maurice, Exupère, Candide, Victor et d'un certain nombre de leurs compagnons. Les historiens et tous ceux qui s'intéressent à nos origines chrétiennes attendent avec impatience la publication de cette savante dissertation.

Au cours de ce trop bref hommage, à trois historiens fribourgeois, on a mentionné à plus d'une reprise « Le livre du 8^e centenaire » qui apporte tant d'aperçus nouveaux et précieux sur les trois premiers siècles de notre histoire. Il est de stricte justice de relever en terminant que M^e Dupraz en fut l'initiateur, le véritable créateur. C'est à lui que nous devons d'avoir pu le publier, d'avoir obtenu les subsides importants et indispensables de la Ville et de l'Etat de Fribourg. Que les Autorités cantonales et municipales, et singulièrement notre cher vice-président, daignent agréer une nouvelle fois l'expression de notre vive gratitude !

L'œuvre considérable et variée, élayée sur une méthode très sûre des trois historiens, que nous honorons aujourd'hui d'un hommage amical et respectueux de reconnaissance, a pour chacun de nous une valeur exemplaire. Elle démontre, cette œuvre, que l'histoire ne progresse qu'au prix d'enquêtes minutieuses, d'un effort incessant et d'un probe labeur poursuivi chaque jour sans défaillance ; qu'il y a beaucoup de demeures dans la maison de Clio ; et que les recherches dites « locales » quand elles sont faites selon les règles d'une saine critique, peuvent contribuer à renouveler maint chapitre de plus vastes ensembles.

L'année du huitième centenaire, s'adressant à nos hôtes, l'auteur de ces lignes écrivait : « Puissions-nous les avoir aidés, si modeste que soit notre propos, à découvrir ou à ranimer nos motifs d'espérer et nos raisons de croire ! » Il voudrait y insister une dernière fois aujourd'hui, remercier les trois jubilaires au nom des historiens de Fribourg, convaincre nos amis de la Société d'histoire, les Autorités, tous les Fribourgeois de la dignité et de la valeur éminentes des études historiques, élément de culture générale au moins autant qu'instrument de certitude, pour l'homme individuel comme pour la Cité.

GASTON CASTELLA,
Président de la Société d'histoire
du canton de Fribourg



Photo B. Rast